



ASSOBLAC

1, Avenue de la Bretèche
78150 LE CHESNAY

☎ 01 39 23 14 31 / 📠 01 39 23 13 82

b2c@blanche-de-castille.fr

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2011-2012

Jean-François Daure

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale
Des Commissaires aux comptes de Versailles
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre
18, rue de l'Orangerie
78000 - VERSAILLES

Association BLANCHE DE CASTILLE (ASSOBLAC)

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 1, avenue de la Bretèche 78150 Le Chesnay

Rapport général du commissaire aux comptes Comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 janvier 2008, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association ASSOBLAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les justifications des appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels..

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Mes travaux ont porté notamment sur les points suivants

Règles et méthodes comptables

La correcte prise en compte du principe de séparation des exercices en ce qui concerne les participations publiques, celles des familles et les charges,
La conformité de la présentation des comptes au règlement CRC n°99-01,
L'Annexe expose l'approche retenue par votre association pour la comptabilisation et la dépréciation des immobilisations et des créances clients.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai apprécié le caractère adéquat et raisonnable des méthodes de valorisation et de dépréciation précisées ci-dessus, ainsi que les informations fournies dans les notes annexes et je me suis assuré de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre association a constitué dans le passé des provisions pour risques et charges, pour les indemnités de départ à la retraite, pour des litiges en cours.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association pour procéder à leur dotation et à leur reprise au résultat. Dans le cadre de mes appréciations, je me suis assuré du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les tableaux chiffrés adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Versailles, le 19 janvier 2013



Jean-François Daure
Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie
Régionale de Versailles

Ce rapport comprend 30 pages

Jean-François Daure

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale
Des Commissaires aux comptes de Versailles
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre
18, rue de l'Orangerie
78000 - VERSAILLES

Association Blanche de Castille

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 1 avenue de la Bretèche - 78150 - Le Chesnay

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 AOUT 2012

Aux membres de l'association,

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions règlementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs qui se sont poursuivies dans l'exercice :
J'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes conclues au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

1- Administrateur concerné : Monsieur Jean-Pierre Ruchaud, trésorier de votre association, est aussi administrateur de l'association Glatigny Versailles qui vous loue tous ses locaux affectés exclusivement à l'enseignement. Le loyer comptabilisé en charges est de 814 886 € sur l'exercice.

2- L'Assoblac a consenti un prêt de 1200000€ à Glatigny Versailles, les remboursements ont été de 69284€ dans l'exercice, et 33175€ d'intérêts ont été comptabilisés en produits.

3- Administrateur concerné : Monsieur Jean-Pierre Ruchaud, trésorier de votre association, et administrateur de l'association Sainte Thérèse de Bougival.
Une convention de prestation de service a continué à s'exécuter et a donné lieu à la comptabilisation d'un produit de 26580€ dans vos comptes.

Conventions conclues au cours de l'exercice.

Je vous informe qu'il m'a été donné avis d'une convention conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

- Administrateur concerné : Monsieur Jean-Pierre Ruchaud, trésorier de votre association, et administrateur de l'association Sainte Thérèse de Bougival

Il s'agit d'une convention de prestation informatique qui a donné lieu à un produit de 13500€.

Fait à Versailles
Le 19 janvier 2013
Jean-François Daure
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cie Régionale de Versailles

◆ Compte d'exploitation en K€

	EXERCICE 2010-2011	EXERCICE 2011-2012	Réel 2010 - 2011 / Réel 2011 - 2012	Budget Prévisionnel 2011-2012 pour information
1 - Effectifs	2354	2412	58	2363
2 - Produits				
Recettes familles	2 818	2 930	112	2 858
Subventions collectivités publiques	2 009	2 235	226	2 026
Recettes Restauration	1 474	1 548	74	1 556
Recettes affectées	1 129	1 311	182	1 105
Reprise amortissements et provisions	213	220	7	202
Recettes diverses	52	52	0	50
Total produits	7 695	8 296	601	7 797
3 - Charges				
loyers	784	800	16	800
Achat fournitures, entretien, prest. extérieures	1 057	1 143	86	1 090
Dépenses demi-pension	685	727	42	724
Dépenses affectées	570	684	114	577
Salaires et chgs affectés activ. scolaires annexes	431	421	-10	387
Salaires et chgs affectés activ. compensées	150	189	39	142
Salaires et chgs hors salaires affectés	3 069	3 206	137	3 170
Dépenses amortissements et provisions	607	583	-24	698
Total charges	7 353	7 753	400	7 588
4 - Résultat				
RESULTAT COURANT	342	543	201	209
Opérations exceptionnelles et financières	17	-134	-151	45
RESULTAT	359	409	50	254
5 - Capacité d'autofinancement	723	958	235	713

◆ Bilan en K€

ACTIF	2010-2011	2011-2012	variation	PASSIF	2010-2011	2011-2012	variation
Immobilisations brutes	4 192	4 894	702	Fonds associatif et réserves	5 183	5 634	451
Amortissements	-2 300	-2 736	-436	Subvention TA nette	245	239	-6
Immobilisations nettes	1 892	2 158	266	Résultat de l'exercice	359	409	50
Dépôts, cautionnement, prêts	1 316	1 256	-60	Total fonds propres	5 787	6 282	495
I - TOTAL ACTIF LONG TERME	3 208	3 414	206	Provision indemnité retraite	130	365	235
FONDS DE ROULEMENT	2 709	3 233	524				
				I - TOTAL PASSIF LONG TERME	5 917	6 647	730
Créances et subventions à recevoir	196	478	282	Familles avances reçues	167	190	23
Charges d'avance	257	277	20	Fournisseurs	244	470	226
				Dettes sociales	330	324	-6
II - ACTIF CIRCULANT COURT T.	453	755	302	Autres dettes court terme	130	87	-43
BESOIN EN FDS DE ROULEMENT	418	316	-102				
				II - DETTES COURT TERME	871	1 071	200
Placements	1 850	2 600	750				
Caisse et banque	1 277	949	-328				
III - TRESORERIE	3 127	3 549	422				
TOTAL BILAN I + II + III	6 788	7 718	930	TOTAL BILAN I + II	6 788	7 718	930

◆ Emploi-Ressources en K€

RESSOURCES	EXERCICE 2010-2011	EXERCICE 2011-2012	EMPLOIS	EXERCICE 2010-2011	EXERCICE 2011-2012
Capacité d'autofinancement	723	958			
Taxe d'apprentissage	77	84	Remboursement d'emprunt	0	0
Subventions informatiques	8	8	Investissements financiers	9	10
Subv. C.G. et C.R. travaux et équipement	22	117	Investissements incorporels	0	21
Dons	0	0	Investissements matériel technique	77	84
Remboursement prêt Glatigny-Versailles	67	69	Investissements matériel scolaire	49	67
Remboursement prêt logement	0	0	Investissements matériel non scolaire	78	285
			Constructions et agencements	468	244
			Immobilisations en cours	-242	0
TOTAL RESSOURCES	897	1 236	TOTAL EMPLOIS	439	712
Fonds de roulement initial	2 251	2 709	Variation du fonds de roulement	458	524
			Fonds de roulement final	2 709	3 233
CAF nette/produits courants en %	9,39%	11,55%	Fonds de roulement (en jours)	133	150

TABLEAU DE MOUVEMENTS D'IMMOBILISATION

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS			
	31/08/2011	Augmentation	Diminution	31/08/2012	31/08/2011	Dotation	Reprise	31/08/2012
Autres imm. incorporelles		21456		21 456		59		59
IMMOB. INCORPORELLES		21456		21 456		59		59
Bâtiment								
Agencements Constructions	7 829			7 829	4 558	783		5 341
AAI s/ sol d'autrui	707 899	58127		766 026	289 421	51 343		340 764
AAI Bel Air	968 698	186194		1 154 892	315 008	78 140		393 148
Immo en cours								
Mat et Mob Cuisine	602 791	70105		672 896	387 690	63 225		450 915
Mat et Mob Administratif	171 841	214964		386 805	110 460	23 751		134 211
Mat et Mob Scolaire	1 732 720	151553		1 884 273	1 193 041	218 731		1 411 772
<i>Pasteur</i>	52 289	13582		65 871	36 933	7 173		44 106
<i>Bel Air</i>	237 747	5644		243 391	172 241	30 454		202 695
<i>Lycée technique</i>	823 716	84111		907 827	578 956	90 319		669 275
<i>Laboratoires sciences</i>	111 805	6196		118 001	84 037	14 288		98 325
<i>BDF Theques</i>	46 159	1279		47 438	27 953	4 168		32 121
<i>Equipement culturel</i>	32 722			32 722	32 057	589		32 646
<i>Matériel informatique</i>	428 282	40741		469 023	260 864	71 740		332 604
IMMOB. CORPORELLES	4 191 778	680 943		4 872 721	2 300 178	435 973		2 736 151
Prêt au logement	124 044	9 748		133 792	X			
Prêt à moins 1 an								
Prêt Glatigny-Versailles	1 001 534		69 284	932 250				
Cautionnement loyer	181 052			181 052				
Cautionnement EDF	925			925				
Avance Sodexo	7 622			7 622				
IMMOB. FINANCIERES	1 315 177	9 748	69 284	1 255 641				
TOTAL DES IMMOB.	5 506 955	712 147	69 284	6 149 818	2 300 178	436 032		2 736 210

MOUVEMENT DE SUBVENTIONS ET DE PROVISIONS

FONDS PROPRES	Montants au 31/08/2010	(-) imputation à un autre poste	(+) affectation	montants reçus	Montants au 31/08/2011
Patrimoine intégré	323 807				323 807
Fonds de trésorerie	92 992				92 992
Subventions d'investiss. non renouvelés	208 881				208 881
concours bénévoles	765 231				765 231
Réserves pour renouvellement des im	2 886 584				2 886 584
Autres Réserves non affectées	65 581		223 223		288 804
Résultat 31/8/2010	223 223				
Résultat 31/8/2011			358 526		358 526
FONDS PROPRES ET ASSIMILES	4 566 299		581 749		4 924 825

montant d'origine de la subvention	MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	Montants au 31/08/2010	Subventions apportées au résultat	Subventions reçues au cours de l'ex.	Subventions réaffectées	Montants au 31/08/2011
17 493	subv.informatique C.G. 05	290	290			
39 237	subv.informatique C.G. 06	10 464	7 847			2 617
48 603	subv.mobilier scol. C.G. 06	23 145	6 943			16 202
9 049	subv.informatique C.R. 07	2 412	1 810			602
3 284	subv.informatique MAC C.R 07	875	657			218
36 334	subv.mobilier scol. C.G. 08 tableaux in	16 955	7 267			9 688
7 977	subv.labo C.R. 08 C.G. 08	6 581	798			5 783
69 828	subv.mobilier scol. C.G. 09 tableaux in	45 389	13 966			31 423
8 315	subv.informatique C.G. 09	5 406	1 663			3 743
13 438	subv.informatique C.G. 09	8 735	2 688			6 047
42 759	subv.informatique C.R. 09	37 058	8 552			28 506
11 802	subv.informatique C.G. 09	9 442	2 360			7 082
29 934	subv.informatique C.G. 09	25 943	5 987			19 956
27 509	subv. C.R. 09 mur escalade Lycée	25 675	2 751			22 924
3 138	subv. C.R. 09 mur escalade L.Techniq	2 929	314			2 615
9 129	subv. C.G. pare ballons	8 216	913			7 303
12 502	Subv. C.G. informatique 2010	10 206	2 500	2 296		10 002
162 276	Subv. C.G. 2010 préau/fx plafonds	162 276	10 818			151 458
15 000	Subv. C. R informatique 2010	11 748	3 000	3 252		12 000
5 569	Subv CR Labo langues		464	5 569		5 105
62 382	Subv. C.R. préau 2010	55 471	4 159	6 911		58 223
50 789	Subv. C.R. Atrium 2010	44 406	3 386	6 383		47 403
11 560	Subv. C.R. Faux plafond 2010		771	11 559		10 788
697 907	SUBVENTIONS D'INVEST. AVEC DROIT DE REPRISE	513 622	89 904	35 970		459 688
	TAXE APPRENTISSAGE AFFECTEE	262 595	94 614	76 780		244 761
	TOTAL MONTANT NET	776 217	184 518	112 750		704 449

MOUVEMENTS DES PROVISIONS	Montants au 31/08/2010	Dotations	par Réaffectatio	Reprises	Montants au 31/08/2011
Indemnité de départ à la retraite (IDI)	114 595	30 846		-15 877	129 564
provision pour travaux		100 000			100 000
provision pour investis. Pédagogiques	23 073	7 834		-5 000	25 907
provision pour créances douteuses	63 268	16 351		-16 683	62 936
Provision pour risques et charges					
provision redressement URSSAF	31 216	7 108		-6 902	31 422
TOTAL PROVISIONS	769 781	162 139		-44 462	349 829

EFFECTIFS SALARIES

	EXERCICE 2010-2011			EXERCICE 2011-2012		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres temps plein	3	16	19	4	15	19
Cadres temps partiel	1	12	13	1	14	15
Sous total cadres	4	28	32	5	29	34
Non cadres temps plein	4	22	26	4	15	19
Non cadres temps partiel	30	116	146	32	134	166
Sous total non cadres	34	138	172	36	149	185
TOTAUX	38	166	204	41	178	219

Equivalence temps plein

70,57

73,11

ENGAGEMENTS HORS BILAN

engagements donnés

1. Engagement de rembourser la part non amortie des subventions en cas de changement d'affectation du bien subventionné, ou de cessation du contrat d'association.
La subvention est amortie sur une période définie lors de l'engagement, période qui n'a pas de lien avec son sort comptable.

août-12

date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant reçu par l'ASSOBLAC	montant reçu par le propriétaire	années écoulées depuis la convention	montant non amorti
C.Général 24/4/2003	nouveau collège programme 2003	20		114 935	9,2	62 065
C.Général 28/11/2002	nouveau collège programme 2002	20		113 030	9,5	59 341
C.Général	progr. 2001 rénovation des fenêtres au Bel Air	15		79 486	11,2	20 136
C.Régional 27/5/2004	progr 2004 réfection du plancher Gymnase LEG LET	10		18 523	8,0	3 705
C.Régional	progr 2001 fenêtres Bel Air	15		54 379	11,2	13 776
C.Général 24/4/2003	nouveau collège programme 2004	20		218 781	7,5	136 738
C.Général 24/4/2003	nouveau collège programme 2005	20		121 627	7,3	77 233
C.Général 2006	Tables et chaises bâtiment Sainte Ursule	12	48 603		6,2	23 491
C.Régional 2006	15 ordinateurs et 2 imprimantes	5	9 049		5,6	-1 086
C. Général 2008	14 Tableaux interactifs	5	36 334		4,2	5 813
C.Régional 2006	Laboratoire Lycée L.G.	10		43 821	5,6	19 281
C.Régional 2006	Laboratoire Lycée L.T.	10		9 002	5,6	3 961
C.Régional 2006	Salle à manger des lycéens L.G.	15		52 950	6,0	31 770
C.Régional 2006	Salle à manger des lycéens L.T.	15		10 878	6,0	6 527
C.Général 2005	nouveau collège programme 2005	20		16 129	7,3	10 242
C.Général 2007	Création d'un auvent devant 1/2 pension	15		86 515	5,2	56 523
C.Général 2008	18 tableaux numériques	5	69 828		4,2	11 172
C.Général 2008	Ordinateurs CDI	5	8 315		4,2	1 330
C.Général 2008	Ordinateurs salle multi média	5	13 438		4,2	2 150
C.Régional 2006	Labo physique/chimie ETP	10	7 977		5,6	3 510
C.Général 2006	Ravalement façade bât. Anne de xaintonge	15		112 781	6,2	66 165
C.Général						

date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant reçu par l'ASSOBLAC	montant reçu par le propriétaire	années écoulées depuis la convention	montant non amorti
C.Général 2008	Pare ballons cour collège	10	9 129		4,2	5 295
C.Général 2009	Travaux étanchéité cour haute collège, agrandissement cour et garde corps	15		200 598	3,1	159 141
C.Général 2009	Tableaux numériques et ordinateurs	5	29 934		3,1	11 375
C.Régional 2009	Ordinateurs, serveur, matériel labo	5	42 759		2,9	17 959
C. Régional 2009	Mur escalade gymnase	10	27 509		3,1	18 981
C. Régional 2009	Mur escalade gymnase Lycée technique	10	3 138		3,1	2 165
C.Général 2010	ordinateurs, tableaux numériques	5	12 502		1,9	7 751
C.Général 2010	construction préau et réfection faux plafonds	10	162 276		2,0	129 821
C.Régional 2010	construction préau	15	62 382		2,2	53 233
C.Régional 2010	réfection atrium	15	50 789		2,2	43 340
C.Régional 2010	réfection faux plafonds Lycée	15	11 559		2,2	9 864
C.Régional 2010	matériel informatique	5	15 000		2,1	8 700
C.Régional 2006	matériel labo de langues	5	5 569		5,6	-668
C.Général 2011	Aménagement de salles pour les professeurs du Collège	10	113 440		1,1	100 962
C.Général 2011	Equipement info foyer collégiens	5	7 916		1,1	6 174
C.Général 2011	Travaux sécurisation salles spécialisées	10	19 173		1,1	17 064
						1 205 000

3. Loyers au titre des contrats de crédit-bail restant à payer : 67 576 euros

engagements reçus

1. Subventions votées par le Conseil Général, pour lesquelles le délai de deux mois de vérification de légalité par le préfet est écoulé et qui n'ont pas encore été utilisées à la date d'arrêté des comptes : 0 euro
2. Subventions votées par le Conseil Régional, pour lesquelles le délai de deux mois de vérification de légalité par le préfet est écoulé et qui n'ont pas encore été utilisées à la date d'arrêté des comptes : 0 euro
3. Pour tous les engagements indiqués au paragraphe 2 des "engagements donnés", sauf les versements en nature, l'association propriétaire est co-signataire des conventions et solidaire du risque de remboursements.